

Directeur du Syndicat Chère-Don-Isac (F/H)

Couvrant un territoire composé de 8 EPCI, 107 000 habitants sur 190 000 hectares entre Nantes et Rennes, le nouveau Syndicat Chère-Don-Isac issu de la fusion de 3 syndicats de bassins versants recrute son (sa) directeur.ice pour mener un programme ambitieux et réaliste de gestion des milieux aquatiques.

Recrutement prévu pour le 1^{er} janvier 2020.

Directeur	
Cadre Statutaire	Ingénieur / ingénieur principal ou attaché / attaché principal
Statut	Fonctionnaire ou contractuel
Rémunération	Statutaire et indemnitaire

RELATIONS HIÉRARCHIQUES ET FONCTIONNELLES	
N+1	Président du syndicat mixte
Liens internes	Élus membres
Liens externes	Élus locaux, Services de l'État (Préfecture, DDTM), partenaires techniques (ONEMA, EPTB Vilaine, Structures Agricoles), partenaires financiers (Agence de l'eau, Conseil Régional, Conseil Départemental, ...)
Effectif géré	10 personnes

MISSION GÉNÉRALE
<p>Le Directeur dirige le Syndicat. A ce titre, il porte la responsabilité de sa stratégie et est garant de son bon fonctionnement : collaboration des équipes, performances, image à l'externe.</p> <p>Il construit et anime les réseaux de partenaires nécessaires à l'activité du Syndicat.</p> <p>En collaboration avec l'équipe, il veille à la réalisation du programme d'actions pluriannuel et sa cohérence sur l'ensemble du territoire.</p>

PROFIL
FORMATION ET EXPÉRIENCES
Expérience appréciée de conduite d'un plan de transformation Expérience de coordination Expérience managériale
COMPÉTENCES TECHNIQUES
Fonctionnement des collectivités, gestion de structure, travail avec les élus Règles budgétaires de la comptabilité publique Gestion de projet Politiques territoriales de l'eau et de l'environnement Outils informatiques
COMPÉTENCES COMPORTEMENTALES

Aisance relationnelle et orale
Écoute et communication
Prise de décision

COMPÉTENCES MANAGÉRIALES

Techniques d'animation
Management d'équipe
Favoriser la coopération
Délégation
Animation de Réseaux

ACTIVITÉS PRINCIPALES

1. Pilotage et développement de la structure

a. Pilotage économique, financier et administratif

Pilote l'administration générale de la structure, en relation avec les élus.

Pilote l'élaboration et le suivi du budget de la structure, en collaboration avec les équipes techniques et administratives. Arbitre lorsque nécessaire les choix financiers inhérents au contrat et au fonctionnement de la structure.

Pilote le projet de territoire auprès des équipes, des élu(e)s et des partenaires techniques et financiers.

b. Pilotage des Ressources Humaines

Exerce la responsabilité managériale de la structure.

Définit les besoins en effectif et en compétences, organise les recrutements avec l'appui des équipes.

Organise l'activité de la structure avec l'appui des opérationnels : congés, remplacements éventuels, renforts ponctuels, ...

c. Accompagnement de la transformation

Pilote les projets de transformations de l'organisation et des métiers, en s'appuyant sur le pôle coordination.

Identifie, définit et priorise les projets de transformation du Syndicat Mixte : contours du projet, dimensionnement, moyens associés, délais en collaboration avec les équipes, notamment les coordinateurs.

Accompagne les équipes dans les changements grâce à un management de proximité adapté.

2. Représentation de la structure et animation des réseaux

Crée et/ou anime les différents réseaux nécessaires au bon fonctionnement du Syndicat mixte.

Représente la structure auprès de l'ensemble des acteurs directement ou par délégation : élus locaux, partenaires institutionnels, partenaires techniques et financiers, ...

Promeut les actions inscrites au programme d'actions auprès des différentes instances : présentation des projets et états d'avancement au Comité Syndical et au Comité de Pilotage de la programmation annuelle pour validation.

Pilote la préparation et animation des réunions des instances délibérantes avec les élus (conseil syndical, bureau).

Pilote la rédaction du bilan annuel des actions et le présente aux différents acteurs et

partenaires du contrat (financeurs, partenaires techniques et acteurs locaux).

3. Animation des équipes

Anime l'activité du Syndicat Mixte, en veillant à la bonne collaboration des équipes.
Exerce le rôle de relais entre l'équipe et les élus.

Incite et facilite les échanges transverses entre les équipes techniques des différents Bassins Versants pour permettre une cohérence d'actions et de méthode sur l'ensemble du périmètre géographique couvert par le Syndicat.

INFORMATIONS DIVERSES

Candidatures à envoyer à :

M. Le Président de la communauté de communes Châteaubriant-Derval

5 rue Gabriel Delatour – 44110 CHATEAUBRIANT

Avant le 18 octobre 2019

ressources.humaines@cc-chateaubriant-derval.fr

Jury de recrutement prévu le 28 octobre 2019.

Personne référente du dossier : M. Michel EVAIN : 02 28 04 06 33